



MEDIATION FAMILIALE

Neuchâtel, le 14 mars 2022

Madame, Monsieur,

L'Association Neuchâteloise de Médiation Familiale (ANMF) a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale qui aura lieu

**le jeudi 7 avril 2022 à 18 h 30
dans les locaux de l'ANMF
Faubourg de l'Hôpital 23
NEUCHÂTEL**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Adoption du PV de l'AG en ligne du 14 juin 2021
3. Rapport des co-présidentes
4. Rapport des médiateurs, médiatrices
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificatrices des comptes
7. Approbation des divers rapports et décharge au comité
8. Désignation de l'organe de contrôle
9. Elections statutaires (réélection du comité)
Admissions/démissions.
10. Divers et propositions individuelles.

En deuxième partie, nous pourrons enfin avoir le plaisir d'accueillir Arielle Blickensdorfer et/ou Sandra Jaques, qui nous présenteront les différentes aides apportées par l'association le Colibri (<https://associationlecolibri.ch>) qui propose un accompagnement à court terme pour les personnes et les familles, vivant un bouleversement de leur équilibre suite à un divorce, une séparation, une maladie grave ou un deuil.

L'assemblée sera suivie d'un moment convivial autour d'un apéritif.

En nous réjouissant de vous voir à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le Comité, les co-présidentes

Nadia Rosset

Patricia Guenat

cotisations 2022 de fr. 30.- pour les membres individuels et fr. 60.- pour les associations : **IBAN CH54 0900 0000 2000 6933 7** ANMF, La Chaux-de-Fonds (si vous désirez un b.v. le demander par mail à anmf@ne.ch)